

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 465

présenté par

M. Giletti, M. Meizonnet, M. Marchio, Mme Auzanot, M. Dessigny, M. Chudeau, M. Chenu,
Mme Diaz, Mme Galzy, M. Catteau, M. Cabrolier, Mme Bordes, M. Bovet, M. Buisson,
M. Boccaletti, Mme Blanc, M. Blairy, Mme Dogor-Such, M. Dragon, Mme Engrand, M. Falcon,
M. François, M. Frappé, M. Allisio, M. Ballard, M. Baubry, M. Barthès, M. Beaurain,
M. Berteloot, M. Bentz, M. Bilde, M. Villedieu, M. Tivoli, M. Taverne, M. Jean-Philippe Tanguy,
M. Taché de la Pagerie, M. Schreck, M. Salmon, M. Sabatou, Mme Sabatini, Mme Roullaud,
Mme Robert-Dehault, M. Rancoule, Mme Ranc, M. Rambaud, Mme Pollet, M. Pfeffer,
Mme Parmentier, Mme Mathilde Paris, M. Odoul, M. Ménagé, Mme Mélin, M. Meurin,
M. Muller, Mme Menache, M. Mauvieux, M. Bryan Masson, Mme Martinez,
Mme Alexandra Masson, M. Lottiaux, M. Loubet, Mme Lorho, M. Lopez-Liguori, Mme Loir,
Mme Levavasseur, Mme Lelouis, Mme Lechanteux, Mme Le Pen, Mme Lavalette, Mme Laporte,
M. Jolly, M. Hébrard, M. Jacobelli, M. Houssin, Mme Hamelet, M. Guitton, M. Grenon,
Mme Grangier, Mme Florence Goulet, M. Gonzalez, M. Girard, M. Gillet, M. Guinot,
Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Fournas, M. de Lépinau, Mme Cousin et Mme Colombier

ARTICLE 6

Après l'alinéa 5, insérer l'alinéa suivant :

« À ces effectifs, s'ajoutera l'augmentation des effectifs de la réserve citoyenne de défense et de sécurité tandis que sera précisée la répartition effective entre cette dernière et la réserve opérationnelle militaire. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à permettre au Parlement de connaître la répartition effectuée entre la réserve opérationnelle militaire et la réserve citoyenne de défense et de sécurité.